

04.02.2020 – 09:00 Uhr

Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines, 6 février / Protéger les jeunes filles des mutilations génitales



Lucerne (ots) -

Le 6 février a lieu la Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines. Les mutilations génitales féminines sont une réalité en Suisse aussi. On estime qu'en Suisse, 22 000 jeunes filles et femmes sont menacées de subir une mutilation génitale féminine, ou l'ont déjà subie. Les experts de différents groupes professionnels jouent un rôle central en ce qui concerne l'identification et la protection des filles menacées. Pour les protéger, le Réseau suisse contre l'excision a réalisé un guide sur la question des mutilations génitales et la protection de l'enfance.

Le point de contact national du Réseau suisse contre l'excision reçoit une demande d'une enseignante d'école primaire : les parents de l'une de ses élèves veulent envoyer leur fille passer ses grandes vacances au pays, chez la grand-mère. Et l'enseignante sait que dans ce pays d'origine, on pratique les mutilations génitales. La jeune fille court-elle un risque de subir une excision durant les vacances ? Que faut-il faire ?

Guide à l'attention des professionnels

Beaucoup de professionnels des domaines de la migration, du social ou de la santé font face à ce genre de questions. Identifier les filles qui courent un risque ou celles qui sont déjà touchées, savoir comment réagir de manière adéquate et fournir une assistance appropriée est une tâche très exigeante pour les professionnels. Et souvent, les connaissances manquent pour faire face à cette forme particulière d'atteinte au bien-être des enfants.

C'est pourquoi le Réseau suisse contre l'excision propose des séances d'information et de conseil destinées aux professionnels. De plus, le réseau, en collaboration avec l'UNICEF Suisse et Liechtenstein, a réalisé un guide à l'attention des professionnels, qui fournit des connaissances de base sur le sujet, décrit les facteurs de risque et offre une assistance pratique dans des situations concrètes. Le guide «Excision et protection de l'enfance » sera lancé le 6 février à l'occasion de la Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines et se trouve sur le site <https://www.excision.ch/reseau/>.

La prévention, une protection efficace

En 2012, la Suisse a créé sa propre législation pour pénaliser les mutilations génitales féminines. Les dispositions du droit pénal sont essentielles pour protéger les jeunes filles qui risquent d'être excisées. Mais l'interdiction pénale ne suffit pas : un travail de sensibilisation dans les communautés concernées est nécessaire pour permettre une discussion sur ce sujet tabou. Le réseau travaille donc avec une quarantaine d'hommes et de femmes qui organisent régulièrement des événements dans leurs communautés. Avec beaucoup de patience et de respect, ces personnes posent la base de confiance nécessaire pour parler des conséquences de l'excision et convaincre les parents de ne pas se soumettre à ce rite dangereux.

Ces offres de prévention et de conseil sont soutenues par le Réseau suisse contre l'excision, créé en 2016 par Caritas Suisse, Terre des Femmes Suisse, Santé sexuelle Suisse (SSS) et le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH). Le

réseau est financé par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) par le biais du Crédit fédéral d'intégration et par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) dans le cadre du Programme Migration et santé.

Le guide «Excision (E/MGF) & protection de l'enfance. Guide à l'usage des professionnel.le.s» se trouve sur le site <https://www.excision.ch/reseau/>.

Contact:

Autres informations :

Denise Schwegler et Simone Giger, responsables du projet Prévention des mutilations génitales féminines, Caritas Suisse, tél. : 041 419 23 55, courriel : dschwegler@caritas.ch ; sgiger@caritas.ch

Marisa Birri, Terre des Femmes Suisse, tél. 031 311 38 79, courriel : m_birri@terre-des-femmes.ch

Medieninhalte



On estime qu'en Suisse, 22 000 jeunes filles et femmes sont menacées de subir une mutilation génitale féminine, ou l'ont déjà subie. Les experts de différents groupes professionnels jouent un rôle central en ce qui concerne l'identification et la protection des filles menacées. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz / Caritas Suisse/Heike Grasser/Caritas Schweiz"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100841087> abgerufen werden.